

DÉPARTEMENTS / RÉGIONS



**Département de Lot-et-Garonne -
service de la Participation citoyenne**

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES
JEUNES, VÉRITABLE ÉCOLE DE LA
CITOYENNETÉ**

La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire

☐

OUI

☒

NON

La démarche est

☐

PONCTUELLE

☒

PÉRENNE

THÈMES

CITOYENNETÉ

JEUNESSE

ENGAGEMENT

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Sous la bannière "jeunes et citoyens", 52 jeunes composent le Conseil Départemental des Jeunes. Elus pour un mandat de deux ans, ces jeunes ont commencé à travailler à la définition ou à l'évolution d'une politique départementale Jeunesse qu'ils devront présenter à l'assemblée départementale. Véritable école de la démocratie, ce dispositif permet aux jeunes collégiens de découvrir le rôle et le fonctionnement des collectivités et des institutions. Les jeunes vont s'exercer à la citoyenneté, apprendre à débattre, à partager leurs idées, à trouver un consensus et à développer un projet d'intérêt général.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

*** contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.**

Le Conseil Départemental des jeunes existe depuis de nombreuses années et s'est mue différentes formes. Aujourd'hui, les élus départementaux ont souhaité le faire évoluer afin d'en faire un véritable outil de démocratie participative. Sous la bannière "Jeunes et citoyens", il permet à de jeunes collégiens de travailler sur un projet en lien avec la jeunesse et de le soumettre au vote de l'assemblée départementale. 26 établissements scolaires ont souhaité participé (collèges publics, privés, Maisons familiales et rurales, Institut médico éducatif). Ce sont donc 52 jeunes collégiens en binôme paritaire qui forme ce conseil des jeunes. Le mandat a débuté en début d'année 2025 et s'achèvera en juin 2026. L'objectif est d'une part de valoriser la participation et l'implication des jeunes, d'autre part de leur apprendre le rôle et le fonctionnement des collectivités et des institutions, le travail en mode projet, la complexité des délibérations collectives. Ce dispositif leur permet également d'apprendre à s'exprimer, à défendre leur point de vue, à écouter les autres, à débattre pour arriver à un consensus.

Le travail des jeunes s'organise de deux manières : en session plénière (rassemblement, notamment à l'hôtel du département) et en ateliers dans les établissements scolaires, afin que le projet CDJ soit partagé par d'autres jeunes et ainsi favoriser les réflexions, les idées du plus grand nombre.

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

*** réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.**

Réunis en session plénière, les jeunes CDJ ont été acculturés dans un premier temps au rôle et fonctionnement d'un Département et plus largement sur les institutions de notre République. Dans un 2e temps, ils ont réfléchi à leurs priorités afin de définir les axes de travail pour ce mandat.



LA DÉMARCHE

Lors d'ateliers en établissements, auxquels sont invités d'autres collégiens, ils affinent leurs réflexions et définissent des pistes de travail sur leur thématique.

Au cours des plénières suivantes, un travail est organisé en commission par thématique afin d'échanger, de confronter les idées et d'identifier les pistes de travail à mettre en avant. Les jeunes sont accompagnés par les agents du service de la participation citoyenne mais également par des "experts" du domaine choisi pour les éclairer sur ce qu'il est possible de faire.

Le calendrier :

- septembre 2024 : appel à candidature auprès des établissements scolaires
- novembre 2024 : désignation des jeunes ou élection au sein des établissements
- février 2025 : journée d'intégration (interconnaissance)
- mars 2025 : session n°2 - découverte du Département, son histoire, son rôle, son fonctionnement (sous forme de débat et de quizz) - proposition des thématiques par les jeunes et choix de 5 thématiques au maximum
- Avril et mai 2025 : ateliers n°1 en établissement sur la thématique
- mai 2025 : session n°3 - découverte du Conseil Régional d'Aquitaine / rencontre avec des élus régionaux / rencontre avec les jeunes membres du Conseil Régional des Jeunes
- juin 2025 : ateliers n°2 en établissement
- juin 2025 : session n°4 - travail sur les thématiques et l'émergence d'idées sur la politique jeunesse
- jusqu'en octobre 2025 : ateliers n°2 en établissement
- octobre 2025 : session n°5 : approfondissement de idées / projets - travail sur la prise de parole pour défendre son idée
- novembre / décembre 2025 : ateliers n°3 – Travail sur l'éloquence avec les jeunes des établissements scolaires
- janvier 2026 : session n°6 : présentation des projets / débat / consensus sur un projet à mener jusqu'à son terme
- de février à mai : sessions n°7 et 8 : finalisation du projet d'une politique jeunesse et de son budget prévisionnel. Aussi préparation du projet de fin de mandat avec un groupe à part.
- fin mai 2026 : présentation aux élus départementaux pour vote de l'assemblée départementale
- mai / juin 2026 : fin de mandat

Les sujets choisis par les jeunes sont les suivants :

- 1 - accès au sport et à la culture pour tous
- 2 - Egalité fille garçon / lutte contre les discriminations et le harcèlement
- 3 - cadre de vie au collège
- 4 - Solidarités - Santé mentale



IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* (parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.)

Compte tenu des contraintes budgétaires auxquelles est soumis le Département, l'animation du Conseil départemental des jeunes (CDJ) est réalisé par les agents du service de la Participation Citoyenne, tant en plénières qu'en ateliers dans les établissements.

Les chefs d'établissements scolaires et/ou les CPE et certains professeurs sont très impliqués dans ce travail réalisés par leurs élèves.

Ce dispositif est soutenu par l'Education Nationale qui est présente lors des sessions plénières. Lors des ateliers, des personnes extérieures ou des agents du Département directement impliqués dans un des thèmes proposés par les jeunes sont invités à venir échanger lors d'ateliers thématiques.

Par ailleurs, les élus départementaux sont régulièrement invités à venir échanger également avec les jeunes du Conseil départemental des jeunes (CDJ) en fonction de leurs délégations, notamment l'élus en charge de l'Education afin de lui permettre d'entendre aussi les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes dans leurs établissements.

Nous avons également fait appel à des artistes tels qu'un dessinateur de bandes dessinées ou un graffeur afin d'animer des ateliers avec les jeunes du Conseil départemental des jeunes au cours d'ateliers qui se veulent plus ludiques que le travail de réflexion sur différents sujets. Notre volonté est de faire intervenir un maximum de personnes afin qu'ils se rendent compte de tout le travail réalisé par les jeunes.

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

Evaluation en interne, puis en comité de pilotage qui comprend le Département (élus et techniciens), l'Education Nationale, les représentants des collèges publics, privés, le Directeur de la fédération des MFR et des IME.

LA DÉMARCHE

AJOUTS SUR LA DÉMARCHE

La réflexion menée avec les jeunes en établissement, au delà du travail au sein même du CDJ, a la vertu de mettre l'accent sur des difficultés que peuvent rencontrer les jeunes dans leur établissement. Les référents adultes (Principaux de collèges, ou CPE) se saisissent directement de certaines problématiques soulevées par les jeunes, ce qui motive plus encore les élèves à s'impliquer puisque leurs remarques, réflexions, souhaits sont pris en compte et permettent d'améliorer la vie au collège.

COMMENTAIRES LIBRES

Globalement, même si les cinq thématiques définies par les jeunes comme étant leur priorité semblent très différentes, nous constatons à l'issue de la première série d'ateliers en établissement que la préoccupation n°1 de tous nos jeunes est la santé mentale et le bien vivre ensemble au collège. En effet, quelle que soit la thématique choisie, ils arrivent toujours au constat qu'il faut améliorer l'environnement, la relation, la perception de l'autre pour mieux vivre ensemble.